

Les deux Jacques sondés

Autor(en): **Abravanel, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1974)**

Heft 275

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les deux Jacques sondés

M. Chaban-Delmas a menacé de recourir au Conseil constitutionnel contre les élections, manipulées, dit-il, par les sondages que publient les instituts spécialisés. Il ne les a pas accusés expressément d'être à la solde de ses adversaires, mais a vivement reproché à son frère ennemi UDR Chirac, à l'Intérieur à l'époque, (encore un Jacques) d'avoir intentionnellement laissé filtrer les premières enquêtes de la police le donnant perdant contre M. Giscard d'Estaing. Loyal (?) tennisman, Jacques Chaban s'est finalement incliné devant la décision de l'arbitre Françaises-Français.

L'indépendance des sondages électoraux est une condition essentielle du jeu démocratique. Peu dangereuses dans le système de la représentation proportionnelle, ces enquêtes antérieures à un scrutin présentent un péril mortel dans un référendum fondamental ou encore lors de l'élection d'un « monarque républicain », comme un célèbre politologue appelle les chefs des régimes présidentiels de cette fin de siècle. Habilement triturrées, elles rejoignent dans leur effet et leur immoralité les campagnes de calomnie ou les coups de mains à la Watergate. Il ne faut pas confirmer l'opinion d'Aristote que la démocratie conduit à la tyrannie. Et il semble urgent de réglementer sévèrement cet envahissement de la politique par la publicité commerciale. Même notre pays n'est plus à l'abri, puisqu'il y a belle lurette que les campagnes référendaires sont financées par les plus puissants. Rappelons-nous Ems.

A ce sujet, les sondages des journaux indiquent les dix premiers succès en librairie, chaque semaine, suscitent aussi quelque perplexité. Le public a-t-il vraiment si mauvais goût? Comment M. Chessex, qui nous a donné « Portrait des Vaudois » ou « La Confession du pasteur Burg », de bonne plume, a-t-il pu arriver occasionnellement en tête du classement pour son Goncourt de commande, « L'Ogre » édenté? Serait-ce que, selon un usage répandu, les courtiers en librairie auraient acheté eux-mêmes, ici trente exemplaires,

là dix, ailleurs quinze, du livre pour lequel ils cherchaient à obtenir la Coupe de la meilleure vente de la semaine? L'Ogre a pu arborer la banderolle glorieuse « 300 000 ». Mais l'opération n'a pas été totalement payante puisque, malgré l'imagination coutumière, l'éditeur n'a pu ensuite dépasser le 310 000. Jacques Chessex, pugiliste notoire, renoncera-t-il sportivement à exploiter sa fortune passagère en droits d'auteur (interview du « Femina », agape du Conseil d'Etat, gloriole auprès des petites gymnasiennes avides d'être citées pour leurs jeunes copulations dans un prochain best-seller), et dévoilera-t-il les circonstances galantes de son couronnement? Il préférera sans doute, à son habitude, casser la figure au rédacteur qui souffrant de la crampe de l'écrivain à la suite de cette note, sera inoffensif au plat.

De toute façon, c'est le lecteur ou l'électeur qui est le jaque.

P. A.

NOTES DE LECTURE

Une génération passionnée

L'expression est de Denis de Rougemont et nous disposons d'un livre pour mieux la connaître. Il s'agit du recueil collectif « Le fédéralisme et Alexandre Marc » (Centre de recherches européennes, Lausanne 1974) et plus particulièrement les articles de Robert Aron: Un précurseur: Arnaud Dandieu (1897-1933), et de Denis de Rougemont: Alexandre Marc et l'invention du personnalisme.

On sait qu'Emmanuel Mounier est le théoricien le plus connu du personnalisme; on ignore souvent l'existence du mouvement de l'Ordre nouveau, et rares sont ceux qui ont lu « La révolution nécessaire » d'Arnaud Dandieu et Robert Aron. Y a-t-il eu dix lecteurs de ce livre en Suisse? Je l'ignore, mais je sais que ceux qui l'ont lu ne l'ont pas oublié et se réfèrent encore à certaines propositions dont l'actualité a grandi avec le temps, par

exemple celle qui veut que « le travail qui doit rester indifférencié et automatique pour être plus productif, sera l'apanage du service social temporaire ». Et cette recherche d'un « communisme minimum » comme base d'un système souple et sans classe.

Les deux articles que nous citons font revivre cette époque de création intellectuelle dont nous retrouvons des traces dans les mouvements fédéralistes européens et dans diverses formules de politique sociale. Il y avait « Esprit », que l'on doit citer en premier lieu, il y avait aussi « Plans » et d'autres revues et groupements qui contribuaient à former une génération. Elle a vieilli et se penche sur son passé. Alexandre Marc est aussi un homme de cette génération. Son « Jeune Europe » de 1933, son « Avènement de la France ouvrière », paru à Porrentruy, Aux Portes de France (en 1945) avaient déjà attiré l'attention de ceux qui désiraient trouver une voie qui, au delà du désordre établi et de la paix des cimetières, soit à la fois personnaliste et communautaire.

Robert Aron a succédé à Georges Izard à l'Académie française, Denis de Rougemont continue de nous avertir, mais il est bon d'avoir un livre comme celui qui vient de paraître pour nous aider à découvrir l'héritage des années 30.

C.F.P.

Droit foncier: le sprint des comités d'initiative est lancé

A la mi-mai, une conférence de presse annonçait la fondation d'une « Société suisse pour un nouveau droit foncier » qui étudiera les moyens de transformer le droit de propriété du sol par un droit d'utilisation pour éliminer les profits excessifs des propriétaires fonciers lorsqu'ils vendent leurs biens. A l'origine de la société, le Parti socialiste libéral, successeur du Mouvement de l'éco-